

SPECA • HEBDO

SPECA-HEBDO • Volume 31 / Numéro 7 • Jeudi 18 novembre 2010

www.speca.ca.edu

Bilan de l'assemblée syndicale du 4 novembre

C'est en grand nombre que les enseignantes et enseignants ont participé à la dernière assemblée syndicale tenue le jeudi 4 novembre. En effet, un des principaux points à l'ordre du jour concernait l'adoption des révisions à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA). Cette politique encadre l'un des aspects parmi les plus importants de notre profession enseignante : l'évaluation de nos élèves. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que chacun d'entre nous se soit senti au plus haut point concerné.

Avant d'aborder la question principale à l'ordre du jour, diverses informations furent rapidement communiquées à l'assemblée dont certaines feront l'objet d'un suivi plus particulier dans les semaines et les mois à venir.

Concernant nos négociations, Annette Gélinas nous informa que l'ensemble des centrales et des fédérations composantes du Front Commun du secteur public ont entériné les ententes de principe intervenues à la table centrale sur les objets à incidences monétaires ainsi que les diverses ententes sectorielles, à l'exception de la FIQ. En ce qui nous concerne, dans les semaines à venir, la FNEEQ finalisera les articles clause à clause de la composante sectorielle de la convention. Une fois cette opération complétée, nous aurons localement à nous pencher sur le renouvellement de nos lettres d'entente locales avec la partie patronale si l'assemblée le juge pertinent. C'est donc un dossier à suivre.

On nous informa aussi que les travailleuses et travailleurs en lock-out du Journal de Montréal, depuis plus de 20 mois, ont lancé, en appui avec la CSN et de nombreux autres syndicats de diverses allégeances, une vaste campagne de boycottage du Journal de Montréal

dont le premier geste consiste à recueillir un appui massif de la population à la signature d'une pétition destinée aux annonceurs du JdeM afin qu'ils cessent d'apporter leur soutien à l'injustice en continuant à y annoncer. Tous les enseignants, les étudiants et le personnel du Collège seront invités dans les jours à venir à signer cette pétition, notamment lors de l'installation d'un kiosque à cet effet au Collège avec la collaboration du Conseil central et des travailleurs du Journal de Montréal le 23 novembre. Tous sont également invités à signer la pétition en ligne à l'adresse suivante : <http://www.csn.qc.ca>.

Il fut aussi fait état des récents développements dans la lutte que mène la Coalition opposée à la privatisation et la tarification des services publics, auquel le SPECA a adhéré l'an dernier, qui a élargi son action en se joignant à une très large Alliance, de toutes les centrales québécoises visant à contrer le plan budgétaire du Ministre Bachand et à proposer des alternatives fiscales plus équitables et visant le maintien et le développement de services publics de qualité. Une manifestation monstre se prépare pour février ou mars 2011. D'ici là, une enquête sur la place du privé dans les cégeps est menée par le Comité École et société de la FNEEQ et les étudiants poursuivent leur lutte contre la hausse des frais de scolarité dans les universités.

Nathalie Roussin nous a fait un bref bilan des travaux du Comité École et société qui a reçu de l'assemblée syndicale annuelle de l'an dernier le mandat de préparer un mini-congrès au cours de la présente année. Elle en a aussi profité pour lancer à nouveau un appel à tous les intéressés désireux de venir participer aux rencontres du Comité. Avis aux intéressés.



→ → Suite de la page 1

Enfin, Raymond Legault, représentant du SPECA à la Coalition Échec à la guerre nous invita à participer au Sommet contre la guerre et le militarisme qui se tiendra à l'UQAM du 19 au 21 novembre prochain. Il nous invita aussi à prendre connaissance de la documentation publiée à cet effet, du programme du sommet et de la déclaration qui sera soumise pour adoption à tous les partenaires du Sommet. Un dîner-causerie s'est tenu à cet effet au local du SPECA, le jeudi 11 novembre à 12 h 15.

Après la présentation de ces informations, les membres professeurs de la CÉ ayant travaillé sur le comité mis sur pied par la Commission des études et qui a travaillé depuis près de 2 ans sur le dossier de la PIÉA, ont décrit le processus de consultation qui a conduit aux propositions de modifications soumises à l'assemblée, et ont présenté les modifications majeures apportées à la politique actuelle.

Après une période de questions visant à clarifier certains aspects de la Politique, l'assemblée procéda à un examen point par point de la Politique. Des amendements furent soumis dont certains furent retenus par l'assemblée. C'est vers 17 h 30 que la recommandation de l'exécutif, à l'effet d'adopter les modifications de la PIÉA, proposées par les enseignantes et les enseignants de la Commission des études, fut adoptée, telle qu'amendée par l'assemblée, et ce, à l'unanimité.

Comme, il restait encore à l'ordre du jour 3 autres points importants concernant notamment les modifications proposées à la Politique de gestion des programmes, il fut décidé d'ajourner l'assemblée à une date à déterminer par l'exécutif (ce sera le 2 décembre).

La soirée se termina par un festif et dansant party automnal, joyeusement assaisonné d'huîtres fraîches et arrosé d'un respectable vin chilien.

Forum Mondial de l'éducation en Palestine Résumé d'un itinéraire bien particulier...

Une délégation de 53 québécois a participé au FMÉ qui se déroulait du 28 au 30 octobre à Ramallah. Deux enseignants du Collège faisaient partie de cette délégation. Pour donner le coup d'envoi au Forum, près de 2000 personnes ont défilé le 28 octobre dans les rues de Ramallah en solidarité pour le peuple palestinien.

Avant de partir, deux rencontres d'information ont été nécessaires, histoire d'ajuster nos flûtes. Se rendre en Palestine, particulièrement pour assister au premier Forum qui s'est déroulé sur cette terre, n'est pas une mince affaire. Seuls nos camarades brésiliens ont eu le courage de débarquer à Tel-Aviv en criant haut et fort qu'ils allaient participer au Forum Mondial sur l'éducation. Notre délégation nous a conseillé de nous faire passer pour des touristes désireux de faire la tournée des lieux Saints. Petit conseil à ceux qui voudraient se rendre en Palestine, partez en couple... ça paraît moins louche. Heureusement, les représentants du SPECA, Stéphane Gill et Nathalie Roussin (un gars, une fille) c'est nécessairement un couple à leurs yeux! Le comité

organisateur avait pris soin de nous louer des chambres à l'hôtel Hasimi, un petit hôtel situé au cœur du vieux Jérusalem. À l'allée, seule une étudiante de Concordia qui faisait partie de la délégation a été orientée vers des locaux spéciaux où une fouille l'attendait suivi d'un interrogatoire qui aura duré un peu plus de 4 heures. Ce n'est qu'après avoir exigé de lire ses courriels, qu'elle a pu pénétrer dans Israël.

Un autobus nous attend à l'aéroport de Tel-Aviv. Sur le chemin, nous croisons 5 barrages de contrôle, les fameux «check-point» où des soldats anormalement jeunes nous attendent mitraillettes à la main. Leur rôle, nous interroger, nous fouiller, nous interdire le passage et si on a une gueule un peu trop prononcée, nous envoyer en prison... Comme par hasard, rentrer en Palestine se fait relativement facilement, c'est d'en sortir qui pose problème. Difficile d'exprimer ce qu'on ressent la première fois qu'on voit le mur défilé et qu'on se retrouve de l'autre côté, enfin en Palestine.



→ → Suite de la page 2

Après Ramallah, Jenin, où conférences et ateliers étaient organisés pour le Forum à l'Université américaine de Jenin. Trois points de contrôles. Au premier point, deux gamins, un garçon et une fille – mitraillette au poing – déambulent dans l'allée de l'autobus, on a l'impression d'être victime d'une mauvaise blague. Une scène quasi surréaliste, on leur a appris à jouer à la guerre, le problème, c'est qu'ils le prennent très au sérieux ce jeu... Arrivée à Jenin, premier haut le cœur lorsque nous pénétrons dans la cafétéria! Les Ricains ont eu le très mauvais goût de fournir des chaises... de chez McDo! On déglutit et on se la ferme devant une telle arrogance, surtout dans un pays où le «junk food» n'a pas réussi à s'enraciner.

Fin du Forum, retour à Tel-Aviv, passeport en main. Nous sommes arrêtés deux fois par des gamins imberbes lourdement armés. À l'aéroport de Tel-Aviv, même scénario, nous avons visité les lieux Saints, je ne sais pas pourquoi, ils ne nous ont pas cru... trop de québécois ce jour-là? Premier point de contrôle, on nous questionne et on nous colle une étiquette avec le code 5... jusque là, on ne sait trop ce que cela signifie. On ne tarde pas à le savoir, moi la première, ils n'ont pas aimé ma tête ou alors le regard que je leur portais??? Deuxième file, on scanne nos bagages afin d'identifier les bouteilles, le matériel électronique et ces fameux documents qui ne doivent pas franchir la frontière. Les autorités israéliennes sont obnubilées par les documents qui pourraient témoigner des atrocités qu'ils infligent aux Palestiniens... en dehors du territoire qu'ils occupent. Heureusement, on avait pris soin d'envoyer nos documents, nos notes et photos par la poste.

Troisième contrôle, je suis la première à être interrogée et bien fouillée. On tombe sur trois de mes keffieh. On me demande si quelqu'un me les a donnés. Non, je les ai achetés à Jérusalem. Est-ce que je sais qu'est-ce qu'un keffieh? Oui, un foulard. Est-ce que je sais ce que cela représente? C'est la mode à Montréal, tout le monde en porte un. Un dialogue de sourd qui s'ensuit et qui se poursuit avec Stéphane, à qui je mime la réponse qu'il doit dire, réponse automatiquement interceptée par une douanière en furie, littéralement, moi je joue l'autruche. Stéphane baragouine des inepties en français. Pourquoi seuls les musulmans auraient le droit de porter le keffieh? Je suis d'origine amérindienne moi, un Abenakis et j'en porte bien un moi??? Ils commencent à nous faire suer.

Une fois mes bagages passés au peigne fin, on se dirige vers un autre point de contrôle où une queue sans fin nous attend. Nous sommes tous des codes 5. Aucun

de nos camarades en vue, enfin encore... 3 Turcs nous précèdent, il est 6 h du matin, leur avion décolle dans dix minutes. Pas de problème, vous attendez sagement qu'on décide du moment où nous voudrions bien vous fouiller. Ils sont en situation de pouvoir et, visiblement, ils adorent la situation. Ils sont exactement 12 qui courent dans tous les sens toujours concentrés sur une personne. Les sacs sont scannés, rescannés, ils ne trouvent rien, ce n'est pas normal. Devant un tel spectacle de désorganisation, je décide de m'asseoir par terre et de lire mon bouquin. Hystérique, une douanière vient de trouver un bouton cousu à l'intérieur d'une veste... c'est le drame. 1 heure plus tard, on nous demande à quelle heure notre avion décolle, dans très exactement 45 minutes Madame la gendarmette... Ma tête ne doit pas lui revenir, elle décide de faire passer d'autres personnes avant nous. Restons zen. On décide toutefois de s'occuper de notre cas. Rebelote, tous les sacs sont à nouveau fouillés. Ça bipe, on me dit d'enlever mes chaussures que je jette volontairement à côté du plateau, les yeux toujours rivés sur mon bouquin. Les ignorer, ça les décontenance, enfin quelque chose qui semble les ébranler. Pas une fois je ne croise leurs yeux. Ils sont 4 à s'étourdir autour de moi.

C'est bientôt fini tout ce cirque?

De l'autre côté, un camarade un peu trop bronzé passe à la fouille corporelle et est acheminé dans un isolement où un interrogatoire en règle l'attend.

Dans le couloir qui nous mène au terminal, une suite sans fin d'affiches de propagande : Aidez-nous à bâtir Israël! La Palestine aux Israéliens...

Un air de déjà vu... il y a 65 ans. Mais on ne doit pas prononcer son nom.



Quelques photos du voyage à RAMALLAH



Ce fascicule fait partie des textes préparatoires au Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme. Produit conjointement par le comité de suivi du Collectif Échec à la guerre et le Comité femmes et mondialisation de la FFQ, il est largement inspiré à la fois des documents *Femmes et guerres* et *Le rôle du Canada dans la guerre d'occupation en Afghanistan* (voir ci-dessous).

Pour en savoir plus :

1. Fédération des femmes du Québec, Comité femmes et mondialisation, *Femmes et guerres : comment développer une perspective féministe sur les conflits armés*, 2008, www.ffq.org/capad/Femmes-et-guerres-2008.pdf
2. Collectif Échec à la Guerre, *Le rôle du Canada dans la guerre d'occupation en Afghanistan*, février 2007, pages 13-18, www.echecalaguerre.org/index.php?id=50&question=7
3. Gisèle Bourret, *La guerre en Afghanistan : l'oubli de la libération des femmes*, dans *Le Féminisme en bref*, numéro spécial, FFQ, 2008, pp. 54-55
4. WOMANKIND Worldwide, *Taking Stock Update, Afghan Women and Girls Seven Years On*, Rapport 2008, www.womankind.org.uk/upload/nakings20Stocks20Report2008.p.pdf
5. Jules Falquet, *Hommes en armes et femmes « de service » : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail*, *Cahiers du Genre*, no 40/2006
6. Médica Mondiale, *Afghanistan – Une guerre contre les femmes*, Rapport sur la mise en application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, 2 décembre 2007
7. Malalai Joya, *Une députée de la province de Faraoli condamnant les bombardements de FOTAN : « Ce massacre permet au monde d'enlever les horreurs auxquelles notre peuple fait face »*, 14 mai 2009, www.echecalaguerre.org/index.php?id=193
8. Anne-Marie Devreux, *« Des appels des armes et des femmes : l'apprentissage de la violence masculine à l'armée »*, *Nouvelles questions féministes*, vol. 18, nos 3-4, 1997, p. 49-79
9. Femmes en noir, www.womeninblack.org

Sommet populaire contre la guerre et le militarisme

Le Collectif Échec à la guerre

65 ouest de Castelneau, bureau 302
Montréal, Québec
H2R 2W3

www.echecalaguerre.org

TÉL. : 514-919-7249 (919-PAIX)
Courriel : info@echecalaguerre.org



juin 2009

Mener la guerre pour le bien des femmes... vraiment?

Montage photo : Chantal Locat



LE COLLECTIF
ÉCHEC à la GUERRE



Fédération des femmes du Québec

L'impact de la guerre sur les femmes

En janvier 2002, G.W. Bush déclarait : « Le drapeau américain flotte de nouveau au-dessus de notre ambassade à Kaboul (...). Aujourd'hui les femmes sont libres! ». Ainsi, la libération des femmes afghanes était présentée comme l'objectif principal de cette guerre déclenchée au lendemain du 11 septembre 2001. Rappelons-nous cependant que les talibans étaient au pouvoir depuis 1996, que la situation d'oppression vécue par les femmes afghanes était connue et largement dénoncée par des féministes partout dans le monde et que ni les États-Unis, ni d'autres puissances occidentales ne semblaient en faire grand cas. Comme le dit la féministe Christine Delphy, « Les États-Unis n'ont que faire des droits des femmes. Pas plus en Afghanistan, qu'au Koweït, en Arabie-Saoudite ou ailleurs. Au contraire, ils ont sciemment et volontairement sacrifié les Afghanes à leurs intérêts. »

Nous entendons beaucoup parler des soldats qui tombent au front, mais nous entendons relativement peu parler des impacts particuliers de la guerre sur les femmes. Or, les femmes ont toujours subi les affres de la guerre, aussi bien dans leur corps que dans leurs conditions de vie. Le viol des femmes fait partie intégrante de la guerre. À travers l'histoire, les femmes ont, selon les circonstances, été considérées comme « butin de guerre », « monnaie d'échange », « repos du guerrier » et « champ de bataille », leurs corps étant identifiés au sol ennemi. Dans tous les cas, elles sont ravalées au rang d'objet et perçues comme un instrument licite d'échange

entre les hommes. Les femmes étant considérées comme la propriété des hommes, le viol est vu comme une atteinte à l'honneur des hommes. Ainsi, le viol est utilisé pour humilier, déshonorer ou démoraliser l'ennemi, comme élément de propagande militaire, comme politique de purification ou de nettoyage ethnique, comme acte de génocide, comme instrument de terreur politique, etc. Dans de nombreux pays, les femmes violées sont ensuite rejetées par leurs proches et bannies de leurs communautés, se retrouvant donc, en plus, isolées et marginalisées socialement, souvent privées de tout moyen de subsistance.





LE COLLECTIF
ÉCHEC à la GUERRE suite

Ce n'est qu'en 1993-1994, dans les statuts des deux tribunaux pénaux internationaux créés pour juger les crimes commis en ex-Yougoslavie et au Rwanda, que le viol et les autres violences sexuelles ont été explicitement mentionnés dans l'acte d'accusation puis sanctionnés comme crimes de guerre. Et cela, grâce aux requêtes présentées et aux mobilisations appelées par des organisations de femmes.

En Afghanistan, comme toujours en situation de conflits armés, le trafic des femmes à des fins sexuelles et la prostitution dans l'entourage de bases militaires n'ont cessé d'augmenter depuis le début de la guerre. Même dans les camps de personnes réfugiées, les femmes sont souvent victimes de violences et de sévices sexuels, y compris de la part des humanitaires ou des soldats qui sont supposés les protéger. Ceci s'accompagne évidemment de la propagation du VIH-SIDA et d'autres infections transmises sexuellement. On note même une augmentation de la violence sexuelle, allant jusqu'à l'assassinat, lors du retour des soldats dans leur pays. À Fort Bragg, en Caroline du Nord, 3 femmes ont été assassinées par leur mari immédiatement après leur retour d'Afghanistan, et depuis 1995, il y a eu 218 cas d'assassinat domestique dans l'armée des É-U. Certains soldats semblent

faire un transfert dans leur propre communauté du « droit » de violer et de tuer qu'ils avaient sur le champ de bataille.

Les guerres détruisent la structure familiale. Des femmes se retrouvent veuves (en 2008, il y avait plus de 1,5 millions de veuves en Afghanistan) et les enfants orphelins (12 % de tous les enfants afghans), sans compter toutes les personnes mutilées; des communautés entières sont décimées et des millions de personnes, dont une majorité de femmes et d'enfants, se retrouvent dans des camps de personnes réfugiées.

Comme si cela n'était pas assez, les guerres détruisent aussi les infrastructures, soit les aqueducs, les hôpitaux, les écoles et les routes. Cela rend très difficile, voire impossible, la tâche des femmes qui ont la responsabilité de préparer la nourriture et de prendre soin de leurs proches, dont les enfants, les personnes âgées et les personnes malades. De plus, les déchets toxiques militaires ont un énorme impact, qui perdure à long terme, sur la vie reproductive des femmes : augmentation significative de malformations de fœtus, d'avortements spontanés et de cancers de l'utérus et du col. Par ailleurs, au Canada, comme dans les autres pays occidentaux, l'augmentation vertigineuse des dépenses militaires en temps de guerre se fait aux dépens du financement des services publics (santé, éducation, services sociaux).

« Notre refus des guerres qui se sont faites et se font sur le dos et le ventre des femmes, c'est le refus d'être utilisées comme productrices en série de chair à canon, envoyées en masse dans les usines de production de guerre, retournées à la maison une fois la guerre terminée. Nous voulons briser le silence des femmes prostituées, violées comme on viole un territoire, crier avec les femmes dont les enfants sont déformés par les armes chimiques ou les radiations. (...) Ce ne sont ni les missiles, ni les bombes, ni les chars d'assaut, ni les emplois militaires, ni tout le reste de leur machine de mort qui donneront aux peuples du monde les services sociaux, garderies, logements, emplois décents et utiles, des conditions de vie et de travail pour lesquels nous nous battons depuis longtemps. »

**Collectif féministe anti-militariste
de Québec (1984)**

Levez-vous, femmes d'aujourd'hui !

Julia Ward Howe, bouleversée par le carnage de la guerre civile étasunienne, lança l'idée de la fête des Mères. En 1870, elle appela les femmes à se lever pour s'opposer à la guerre sous toutes ses formes :

« Levez-vous, femmes d'aujourd'hui ! Dites fermement : Nous refusons de voir nos fils partir pour désapprendre tout ce que nous avons pu leur enseigner de charité, de miséricorde et de patience. Nous, femmes d'un pays serons trop tendres envers celles d'un autre pays pour laisser nos fils s'entraîner à blesser les leurs. »

(1870)

Déclencher une guerre pour la défense des droits des femmes, quel non-sens !

Peut-on réellement penser que la guerre en Afghanistan vise à libérer les femmes afghanes, comme l'ont proclamé en 2001 les dirigeants des États-Unis ?

À notre connaissance, c'est la première fois qu'un tel argument est utilisé. On peut se demander s'il ne fait pas partie d'une stratégie visant à instrumentaliser le discours, les revendications et les luttes féministes qui ont permis une avancée des droits des femmes. Cette position cache une vision essentiellement paternaliste et patriarcale voulant que des hommes blancs occidentaux aillent sauver les Afghanes des mains de leurs oppresseurs, idée reprise publiquement le 23 avril 2008 par le président de la France, Nicolas Sarkozy, pour justifier l'envoi de troupes supplémentaires en Afghanistan.

En fait, depuis 2001 la situation générale des filles et femmes afghanes s'est très peu améliorée. Elle s'est même détériorée, si on tient compte de l'augmentation des cas de viol, d'auto-immolation, de la prostitution et du trafic sexuel. On peut donc encore une fois répéter que cet argument était pure manipulation.

Les atteintes aux droits des femmes sont toujours très réelles. Deux exemples récents : l'assassinat à Kandahar le 12 avril d'une femme membre du Conseil provincial, Setar Achakzai, et la loi adoptée « discrètement » en mars dernier par le gouvernement Karzai sur le statut personnel chiite légalisant l'inégalité entre les femmes et les hommes et, à toutes fins pratiques, le viol conjugal. Une centaine de femmes afghanes, sous une pluie de pierres, ont manifesté, à Kaboul, contre cette loi qui a d'ailleurs suscité un tollé de protestations à l'échelle internationale. À la suite de toutes ces pressions, Hamid Karzai assurait, le 27 avril dernier, que cette loi serait révisée et amendée. Presque chaque jour, des civils continuent d'être tués, dont un grand nombre de femmes et d'enfants. Les 164 civils tués lors des bombardements étasuniens dans la province de Farah le 5 mai 2009 en sont un nouvel exemple révoltant.

Même si les agresseurs avaient eu l'intention de « libérer » les femmes, les moyens employés sont incompatibles avec l'objectif. Les diverses formes de violence patriarcale (domestique, institutionnelle, politique) ne peuvent être combattues par des chars et des bombes. Bien au contraire. La guerre est elle-même un outil du système patriarcal, système de domination et de contrôle de la vie des femmes. Les armées et l'industrie militaire n'ont que faire de la défense des droits des femmes. Est-ce pour cacher ce fait que l'on brandit l'argument de la défense des droits des femmes ? Est-ce pour s'attirer la faveur des femmes et susciter l'adhésion des femmes ici à cette offensive militaire ?

« (...) Les manifestations étudiantes et autres contre les plus récents bombardements, tout comme les protestations de centaines de femmes le mois dernier à Kaboul, montrent au monde la voie vers une réelle démocratie en Afghanistan. Confrontées au harcèlement et aux menaces, les femmes ont pris la rue pour exiger l'abandon de la loi qui légaliserait le viol au sein du mariage et codifierait l'oppression des femmes chiites de notre pays. Tout comme les attaques aériennes des États-Unis n'ont pas apporté la sécurité aux Afghans et aux Afghanes, l'occupation n'a pas apporté la sécurité aux femmes afghanes. La réalité indique le contraire.

Cette loi infâme n'est que la pointe de l'iceberg de la situation catastrophique des droits des femmes dans notre pays occupé. Le système en entier, en particulier le système judiciaire, est infecté par le virus du fondamentalisme; ainsi, en Afghanistan, les hommes qui commettent des crimes contre les femmes le font en toute impunité. Les taux d'enlèvement, de viols collectifs et de violence domestique sont aussi élevés qu'auparavant, de même que le nombre de femmes qui s'immolent et qui se suicident par d'autres moyens. Tragiquement, des femmes préfèrent s'immoler par le feu plutôt que d'endurer l'enfer de leurs vies dans notre pays « libéré ».

La Constitution afghane contient des clauses concernant les droits des femmes – j'étais l'une des nombreuses déléguées à la Loya Jirga de 2003 qui ont poussé fort pour leur inclusion. Mais le document fondateur du « nouvel Afghanistan » a aussi été marqué par la forte influence des fondamentalistes et des seigneurs de guerre, avec lesquels le président Karzai et l'Occident ont fait des compromis depuis le début.

En fait, je n'ai pas vraiment été surprise par la plus récente loi contre les femmes. Quand les États-Unis et leurs alliés ont remplacé les Talibans par les tristement célèbres seigneurs de guerre et fondamentalistes de l'Alliance du Nord, je savais que le seul changement que nous allions connaître serait de passer de la poêle à frire au feu. (...) »

Malalai Joya, mai 2009

UNE REVENDICATION DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES :

Paix et démilitarisation

Tous les êtres humains ont le droit de vivre dans un monde sans guerre et sans conflit armé, sans occupation étrangère, ni base militaire.

Nul n'a le droit de vie ou de mort sur les personnes et sur les peuples.

Charte mondiale des femmes pour l'humanité

L'action des féministes pour la paix ne date pas d'hier. Encore aujourd'hui elle prend différentes formes. Il y a, par exemple, le groupe très imaginaire Code Pink aux États-Unis et le Réseau international des Femmes en Noir qui regroupe des militantes de tous les continents. Elles veulent créer des ponts au-delà des frontières et des nationalismes et, dans certains cas, elles ont recours à des actions de désobéissance civile pour dire non aux agressions. Les Femmes en Noir d'Israël ont fait une déclaration percutante en janvier 2009 pour dénoncer la guerre d'agression contre Gaza.

Depuis 2000, la Marche mondiale des femmes travaille sur les enjeux de la paix et de la démilitarisation. La paix est d'ailleurs inscrite comme l'une des cinq valeurs fondamentales de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité adoptée en 2004.

Comment être solidaire des femmes afghanes dans leurs luttes pour la défense de leurs droits ?

D'abord nous devons faire pression sur notre gouvernement pour le retrait des troupes d'Afghanistan. La fin de la guerre, le retrait des troupes étrangères et un repositionnement de l'aide

internationale sont des conditions sine qua non de l'amélioration de la situation des femmes dans ce pays.

C'est là notre première responsabilité envers les femmes afghanes dans leur longue et difficile lutte pour l'égalité.

« Des discours évoquant les droits des femmes et le besoin de les « protéger » sont utilisés pour justifier les occupations militaires (par exemple, en Afghanistan) et l'augmentation du racisme et de l'intolérance. En Irak, en Palestine, tout comme ailleurs, où les femmes sont très nombreuses parmi les victimes des guerres, ce sont également les femmes qui sont aux prises avec la survie matérielle, dans un contexte de destruction des infrastructures, et la survie émotionnelle, dans un contexte d'insécurité totale. »

Tiré de la Déclaration de la MMF,
25 novembre 2007

En plus, d'exiger le retrait des troupes de l'Afghanistan, nous devons également :

- ◆ **identifier et dénoncer**, au sein de la société québécoise et canadienne, l'instrumentalisation des droits des femmes pour justifier la guerre d'occupation en Afghanistan;
- ◆ **déconstruire le discours** du gouvernement du Canada concernant les progrès réalisés en Afghanistan en matière de droits des femmes, de « bonne gouvernance », de droits de la personne, etc. ;
- ◆ **demander des comptes et exiger la vérité** concernant l'intervention militaire canadienne : nombre de victimes afghanes résultant de l'intervention canadienne, usage de munitions prohibées, etc. ;
- ◆ **développer des liens directs** avec des femmes et des organisations de femmes afghanes qui n'acceptent ni la logique d'un fondamentalisme répressif, ni celle des armées étrangères.

« Cet "accroissement soudain" de troupes en Afghanistan et la poursuite des bombardements ne contribueront en rien à la libération des femmes afghanes. Leur seul résultat sera d'accroître le nombre de victimes civiles et la résistance à l'occupation. »

Pour vraiment aider les femmes afghanes, les citoyens et les citoyennes des États-Unis et d'ailleurs doivent dire à leurs gouvernements de cesser de soutenir et de couvrir un régime de seigneurs de guerre et d'extrémistes. Si ces brutes étaient enfin traduites en justice, les hommes et les femmes de l'Afghanistan seraient tout à fait capables de s'occuper d'eux-mêmes. »

Malalai Joya, mai 2009